

CONVOCAATION

Séance du conseil communal du 26 octobre 2023 à 14:00 heures

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de la commune de Bous-Waldbredimus est invité à se réunir en date du 26 octobre 2023 à 14:00 heures à la mairie de Bous ceci afin de délibérer sur les objets suivants :

En séance publique :

1. Approbation du concept pédagogique de la maison relais à Trintange
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 21 septembre 2023
3. Approbation de titre de recettes
4. Désignation lieux de célébration de mariage et déclaration de partenariat
5. Fixation des taux multiplicateurs en matière d'impôt commercial et en matière d'impôt foncier
6. Participation à l'épargne scolaire
7. Décision sur une décharge en matière de taxes communales
8. Création d'un poste de salarié à tâches manuelles dans la carrière E - jardinier
9. Désignation d'un délégué au sein du comité du Syndicat intercommunal de gestion informatique
10. Nomination des membres de la commission scolaire

En séance à huis clos

11. Affaires du personnel - Promotions
12. Décision de classement d'un salarié à tâches manuelles

Ainsi fait à Bous le 18 octobre 2023

Le président



Le secrétaire

